

# Conditions générales de participation 2009

## 1. La conclusion du contrat:

L'inscription à la Piccola Università Italiana peut se faire avec le formulaire d'inscription de la brochure envoyé par fax ou par poste. Autrement, nous vous conseillons l'inscription depuis notre site internet à l'aide du formulaire en ligne. Le contrat est conclu par la confirmation écrite de notre part. La réservation est validée par le versement de l'acompte de la part du participant.

# 2. Age minimum:

L'âge minimum pour la participation aux cours est de 18 ans. Si ce n'est pas le cas, nous vous prions de contacter le secrétariat. Si le participant est encore mineur, nous avons besoin d'une autorisation écrite du représentant légal prouvant qu'il se porte garant et attestant de sa responsabilité face à tous les frais financiers de son enfant. Cette attestation doit être envoyée par fax ou par poste au secrétariat en même temps que l'inscription.

#### 3. Paiement:

3. 1. Suite à l'inscription, l'acompte doit être versé au plus tard dans les 7 jours, ce qui validera la réservation. L'acompte se compose de la taxe d'inscription et des 30% des frais de logement.

Le solde est à payer au plus tard 30 jours avant le début du cours.

En cas d'inscription moins de 3 semaines avant le début du cours, le montant total doit être payé dès la réception de la confirmation.

- 3. 2. 1 Modalité de paiement par carte de crédit: Nous vous demandons, dans la mesure du possible, de procéder à un paiement par carte de crédit en ligne. Pour cela, cliquez sur le lien de la page web. Pour un paiement effectué comme dans le point 3. 1., une taxe bancaire de 3% à la charge de l'étudiant doit être ajoutée au prix total à payer. En cas de paiement immédiat du montant total dans un délai d'une semaine, les frais bancaires de 3% sont couverts par la Piccola Università Italiana. La copie du mail de confirmation automatique doit être apportée au début des cours.
- 3. 2. 2 Paiement par virement bancaire: Sur demande, vous pouvez aussi payer par virement bancaire. Les frais de transfert bancaire sont à la charge de l'étudiant. Les copies des ordres de paiement doivent être apportés au début des cours.
- 3. 2. 3 Paiement en espèces: Dans des cas exceptionnels, en particulier en cas d'inscription peu de temps avant le date de début du cours ou en cas de réservation sur place, vous pouvez payer en espèces directement au secrétariat.
- 3.3. Vous êtes autorisé à participer au cours seulement si vous présentez une preuve de paiement.

## 4. Prestations:

L'étendue des prestations contractuelles résulte de nos publications, de la liste de prix ainsi que des indications comprises dans la confirmation. Toutes dérogations doit avoir une confirmation écrite.



# 5. Requête:

En cas de requête l'étudiant doit se référer en premier lieu à l'école. L'étudiant doit donner l'occasion à l'école de remédier à la situation.

# 6. Annulation:

**6.1.** Une annulation du programme de cours est possible seulement par lettre recommandée ou bien par télégramme, fax ou e-mail à notre secrétariat.

#### Conditions d'annulation:

Frais d'annulation du cours	Frais d'annulation de l'appartement
Taxe d'inscription de 100 €	30% des frais de logement
En cas d'annulation 3 jours avant l'arrivée: 50 % du prix du	En cas d'annulation 30 jours avant l'arrivée: 50 % des frais
cours	de logement
En cas d'annulation un jour avant l'arrivée au plus tard:	En cas d'annulation 7 jours avant l'arrivée: 100% des frais
100 % du prix du cours	de logement

- **6. 2.** En cas d'annulation après le début des cours tous les frais sont perdus. En d'autres termes, aucune taxe de cours et frais de logement n'est remboursée.
- **6. 3.** Le séjour se fait selon les dates fixées. Aucun remboursement n'est fait suite à un commencement plus tardif ou un arrêt prématuré des cours, ainsi que pour des leçons manquées.

# 7. Taxe d'inscription:

Les frais d'inscription de 100 euros comprennent:

- Transfert aller -retour <u>ou</u> 2 excursions d'une demi-journées en minibus du programme culturel hebdomadaire
- Livre de cours et matériel didactique de l'école, un sac d'école
- Test d'évaluation écrit et oral
- Certificat de participation
- Plan de la ville et informations sur Tropea et sur les excursions
- Carte étudiante donnant droit à de nombreux rabais dans les magasins, cafés, pizzerias et restaurants de Tropea
- Cocktail de bienvenue et soirée de présentation
- Visite guidée de la ville de Tropea
- Une fois par semaine, une vidéo culturelle sur la Calabre et un film

Les services inclus dans l'inscription (transfert et excursions) ne sont pas transmissibles et ne peuvent être revendiqués par une tierce personne.

# 8. Enseignement

**8.** 1. La leçon d'italien a lieu du lundi au vendredi, elle peut se faire aussi bien le matin entre 09h00 et 13h00, que l'aprèsmidi entre 16h00 et 20h00. L'horaire est fixé par l'école. Les souhaits particuliers ne peuvent être pris en considération seulement en cas de cours individuels et avec accord préalable.



- 8. 2. Les jours fériés les leçons de groupe sont supprimées sans dédommagement, seul les leçons individuelles sont rattrapées.
- 8.3. Le premier matin de cours (lundi) tous les participants et participantes, sans exception, doivent passer un test écrit et oral. Ce test constitue la base pour l'affectation dans l'un des 6 niveaux de langue européens. Au cas où après le test un étudiant n'aurait pas une classe (3-6 étudiants) appropriée à son niveau, celui-ci suivra un cours semi-privé ou privé avec une réduction de moitié des heures de cours.
- Si l'étudiant n'est pas satisfait de sa classification, il doit l'annoncer au plus tard le 2<sup>ème</sup> jour de cours au secrétariat de la Piccola Università Italiana. L'étudiant doit alors repasser le test et sera à nouveau placé dans une classe.
- **8. 4.** Après l'arrivée à Tropea, il n'est plus possible aux étudiants de changer le cours déjà réservé sur place. Des modifications de la réservation de cours peuvent être faits seulement avant l'arrivée.

# 9. Hébergement:

- 9. 1. Le jour d'arrivée prévu est le dimanche soir avant le premier jour de cours et le jour de départ prévu est le samedi après le dernier jour de cours. Le jour de départ, l'appartement doit être libéré au plus tard à 10h00. Une nuit supplémentaire, le week-end, peut être réservée au prix indiqué dans la liste des prix. L'arrivée et le départ doivent toujours se faire le week-end.
- 9. 2. Les prix peuvent être calculés seulement sur la base de la semaine.
- 9. 3. Les prix sont indiqués par personne. Les membres de la famille, les conjoints ou des amis peuvent rendre visite aux étudiants et loger avec eux. Ces visites doivent être annoncées préalablement et en temps voulu au secrétariat de l'école. Les conditions sont les mêmes aussi bien pour les visiteurs que pour les étudiants, cf. le point 9.2.
- 9. 4. Le prix comprend aussi l x par semaine le nettoyage de l'appartement et le changement des serviettes et des draps. Si l'étudiant, au milieu de la semaine, a besoin d'un changement supplémentaire de serviettes et de draps cela est possible contre une taxe de service de 10,00 EUR.
- 9. 5. En cas de dommage , l'étudiant doit l'annoncer au secrétariat de l'école au plus tard le lundi après l'arrivée pour donner la possibilité à l'école de remédier à la situation.

# 10. Excursions:

Le réalisation des excursions d'une demi-journée ou d'une journée entière mises en œuvre par l'école est soumise à un nombre minimum de participants. L'école se réserve le droit d'annuler des excursions en cas d'un trop petit nombre de participants.

Les excursions d'une demi-journée inclues dans la taxe d'inscription qui n'auraient pu être effectuées ne sont pas remboursées. Il est donc préférable de choisir un transfert pour Lamezia Terme ( aéroport ou gare).

#### 11. Assurance:

11. 1. Les étudiants ne sont assurés ni par l'école ni par le propriétaire de l'appartement en cas de maladie, d'accident, de vol ou de perte d'affaires personnelles. Nous recommandons donc la souscription à une assurance spécifique.



- 11. 2. Pendant le séjour en Italie, vous devez être assurés en cas de maladie et d'accident. Les étudiants des pays de l'EU ont droit aux soins médicaux gratuits s'ils sont en possession du formulaire Ell1 qui peut être demandé à l'assurance-maladie. Les étudiants d'autres pays doivent demandé à leur assurance-maladie si une couverture à l'étranger est comprise, sinon il leur faut souscrire une assurance-voyage. Si aucune assurance-maladie spéciale n'est conclue, les soins médicaux en Italie sont garantis, car la prise en charge médicale est gratuite dans les services d'urgence des hôpitaux italiens.
- 11. 3. Nous vous conseillons également la conclusion d'une assurance-annulation qui couvrira les frais des cours et du logement en cas d'annulation avant le début du séjour ou en cas d'arrêt prématuré des cours de langue (pour cause de maladie, d'accident, de décès d'un membre de la famille, etc.).

#### 12. Visa:

Les citoyens de l'Europe Occidentale n'ont pas besoin de visa pour entrer en Italie, si la durée du séjour n'est pas supérieure à 90 jours. Les citoyens d'autres pays doivent se renseigner sur les formalités d'entrée auprès du consulat italien le plus proche.

Les documents de l'école pour obtenir le visa sont envoyés qu' après l'inscription et le paiement total du séjour linguistique. Les étudiants sont responsables de leur visa et des frais correspondants.

## 13. Protection des données:

- 13. 1. Le participant au cours autorise la Piccola Università Italiana à utiliser les données personnelles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour l'envoi de la documentation et de la publicité de l'école. Le participant peut, conformément à la législation italienne (art.13, 675/96), exigé de l'école en tout temps la suppression des données personnelles.
- 13. 2. Le participant autorise la Piccola Università Italiana à publier les photos des étudiants, prises lors du séjour. Si le participant n'est pas d'accord avec cela, il est prié de l'annoncer le 1<sup>er</sup> jour de cours au secrétariat.

# 14. Changement de programme et changement de prix:

L'école se réserve le droit de changer les programmes de cours ainsi que les prix de leurs prestations en conséquence.

# 15. Règlement pour les jours féries et les vacances 2009:

Pas de cours les jours fériés suivants: 01.01.2009, 06.01.2009, 13.04.2009, 01.05.2009, 02.06.2009 Pas de cours pendant les vacances de Noël 2009/2010: 07.12.2009 - 10.01.2010

# 16. Reconnaissance des conditions de participation:

Par l'inscription et la réservation le participant reconnait les «conditions générales de participation». L'école se réserve le droit de renvoyer le participant pour non-respect des conditions générales ou pour mauvais comportement au sein de l'école.